

## **Déclaration de la Commission nationale des droits humains**

C'est avec une grande consternation que la Commission nationale des droits humains (CNDH) a appris l'odieuse attaque perpétrée par des individus armés non identifiés dans la nuit du 04 au 05 juin 2021 contre les populations civiles de Solhan dans la Province du Yagha. Elle condamne cet acte barbare qui a causé la mort de plus de cent-trente personnes selon le bilan officiel et de nombreux blessés.

La CNDH présente en cette occasion douloureuse ses condoléances les plus attristées aux familles endeuillées et leur exprime toute sa compassion. Elle formule ses vœux de prompt rétablissement aux nombreux blessés.

La CNDH demeure fortement préoccupée par la recrudescence des attaques terroristes et leur impact sur les droits humains déjà relevée dans sa déclaration en date du 18 mai 2021 sur l'évolution de la situation sécuritaire dans notre pays.

Elle appelle le Gouvernement à tout mettre en œuvre pour que les auteurs de ces attaques répondent de leurs actes et à créer les conditions de sécurité favorables à une jouissance effective des droits humains dans les différentes régions du Burkina Faso.

Elle renouvelle son soutien aux forces de défense et de sécurité et aux volontaires pour la défense de la patrie dans la lutte contre les groupes armés qui sévissent dans notre pays et en appelle à une collaboration des populations.

**Le Président**

**Kalifa Yemboado Rodrigue NAMOANO**